Carrefour Culturel
Paul-Médéric

Ville de Baie-Saint-Paul

APPEL DE PROJETS

La Ville de Baie-Saint-Paul a pour mission d'assurer le maintien et le développement d'un milieu de vie agréable pour ses citoyens en favorisant, notamment l'épanouissement des arts et de la culture. Soucieuse de son développement culturel, elle s'est dotée d'une politique culturelle en l'an 2000. Le carrefour culturel Paul-Médéric et la bibliothèque René-Richard sont les lieux de diffusion privilégiés afin de mettre en œuvre une partie de cette politique.

La Ville de Baie-Saint-Paul offre aux artistes et aux artisans professionnels et amateurs la possibilité de présenter des projets d'exposition en complétant le formulaire à cet effet. Vous pouvez le retourner par la poste ou par courriel aux adresses indiquées. Pour les documents électroniques, assurez-vous d'obtenir une confirmation d'envoi ou de lecture garantissant la réception de ceux-ci. À noter, il n'y a aucun frais associé à la présentation d'un projet.

Les projets d'exposition sont soumis au Comité de programmation qui effectue la sélection à chaque année. La programmation **pour les expositions** du Carrefour culturel et de la Bibliothèque est complétée jusqu'en juin 2028. Vous pouvez déposer votre dossier **jusqu'au 19 septembre 2027 à carrefourculturel@baiesaintpaul.com ou par la poste avant le 13 septembre au 15 rue Forget, Baie-Saint-Paul, G3Z 3G1** pour la prochaine programmation.

La Ville de Baie-Saint-Paul met à la disponibilité des artistes du matériel afin de réaliser ces projets. Notamment, elle possède des socles. Veuillez communiquer avec les responsables du Carrefour ou de la Bibliothèque pour de plus amples informations.

Instructions

Pour proposer un projet, vous devez compléter **à la main ou électroniquement** le formulaire de dépôt de projets (*Appel de projets - Formulaire*). Dans ce document, vous trouverez, entre parenthèses, des précisions pour compléter chaque section.

Pour l'envoi (que ce soit par la poste ou par courriel), n'oubliez pas d'y inclure les documents nécessaires à l'analyse de votre dossier. Dans le cas d'un projet d'exposition, vous devez obligatoirement joindre un **minimum de 3** et **maximum de 5 photos d'œuvres récentes.** (Si les œuvres que vous souhaitez exposer sont disponibles, s.v.p. joindre les photos de celles-ci, sinon, joignez-en d'autres qui représentent bien votre travail ou le projet que vous souhaitez présenter). S.V.P. accompagnez vos photos d'une **liste d'identification de vos œuvres** contenant les informations suivantes : (**le titre, la technique, la dimension en pouce ou en centimètre et l'année de création**). Pour l'envoi électronique, utilisez le format .jpg à une résolution de 72dpi pour faciliter l'envoi.

Autres documents facultatifs que vous pouvez joindre si disponibles
Portefolio et/ou Curriculum vitae et/ou démarche artistique

Veuillez noter, que les salles sont offertes gratuitement.

En ce qui concerne la salle Pierre-Perrault de la bibliothèque René-Richard, les œuvres peuvent être vendues; mais les acheteurs doivent communiquer directement avec l'artiste. Dans le cas du Carrefour culturel, si vous souhaitez vendre vos œuvres, 20% (avant taxes) de la valeur de l'œuvre vendue sera retenu. Une exposition ne peut être présentée qu'une seule fois. De plus, un délai de plus d'un an doit s'écouler entre deux expositions individuelles ou en duo. Toutefois, cette règle ne s'applique pas aux expositions collectives (regroupant plus de cinq artistes), à condition que les œuvres présentées soient différentes. Pour plus d'information ou si l'accessibilité du formulaire en version électronique posait problème, veuillez contacter madame Kayla Kordan au carrefour culturel Paul-Médéric au (418) 435-2540 #6250 ou madame Denise Ouellet à la bibliothèque René-Richard au (418) 435-5858 #6281.

Coordonnées pour le dépôt / envoi du dossier

-Par la poste à :
Ville de Baie-Saint-Paul
Att. : Pascale Pelletier, animatrice Loisirs et culture
15, rue Forget
Baie-Saint-Paul (Qc) G3Z 3G1

-En personne :
À la Bibliothèque
9, rue Forget sur les heures d'ouverture :

JUILLET ET AOÛT
Lundi : Fermé
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 18 h
Vendredi, samedi et dimanche : Fermé

SEPTEMBRE À JUIN
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 18 h
Samedi : 10 h à 16 h
Dimanche : 13 h à 16 h
Fermé le lundi et les mardis 24 juin et 1er juillet

Au Carrefour culturel
4, rue Ambroise-Fafard sur les heures d'ouverture :

JUIN À LA FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE : du mardi au dimanche : 10 h à 17 h
ouvert également les lundis de juillet et août
DE L'ACTION DE GRÂCE À MAI : du jeudi au dimanche : 10 h à 17 h

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et 1er et 2 janvier
Ouvert les lundis de juillet et août ainsi que les lundis fériés

-Par courriel à :
carrefourculturel@baiesaintpaul.com